



VILLE DE BATHURST

POSSIBILITÉ D'EMPLOI

RÉPARTITEURS OCCASIONNELS POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE BATHURST

Relevant du superviseur des communications et/ou du commandant de quart, les candidats choisis seront responsables de traiter tous les appels d'urgence, de recevoir des plaintes et des demandes du public, d'effectuer des tâches administratives, de taper des documents à l'ordinateur, de travailler avec des programmes informatiques liés au service de police, et de s'occuper de toute autre tâche exigée. **Tous les individus feront l'objet d'une vérification de sécurité, d'un test linguistique et d'une épreuve de dactylographie.**

Les exigences comprennent un diplôme d'études secondaire ou l'équivalent, enrichi de cours dans le domaine du travail de bureau et/ou du secrétariat. Des connaissances informatiques approfondies et le bilinguisme (anglais et français) sont essentiels.

Ce poste est un poste occasionnel. Les candidats choisis devront être prêts à travailler sur appel pour remplacer les répartiteurs réguliers. Il peut arriver que les candidats choisis soient appelés à travailler pendant une période déterminée en cas de vacances, mais ils doivent être prêts à travailler dans un environnement non structuré. Les heures de service sont sept (7) jours par semaine, vingt-quatre (24) heures par jour, incluant les jours fériés.

Conformément à la convention collective entre la Ville de Bathurst et l'Association des policiers de Bathurst, le salaire horaire pour un répartiteur occasionnel est de 22,73 \$.

Si cette opportunité, qui pourrait mener à un emploi à temps plein, vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante au plus tard le **mardi 8 mars 2016** :

M. Jamie DeGrace
Directeur des ressources humaines
Ville de Bathurst
150, rue St. George
Bathurst, NB
E2A 1B5
human.resources@bathurst.ca

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.